

**Version caviardée**

**Coût détaillés**



---

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Principales composantes du coût des travaux.....</b>	<b>5</b>
1.1	Approvisionnement et construction.....	7
1.2	Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet.....	7
1.3	Coûts du client .....	8
1.4	Frais financiers.....	8
1.5	Autres coûts .....	9
1.6	Provision.....	9

### Liste des tableaux

Tableau 1	Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation) .....	5
Tableau 2	Coûts du « Client » (en milliers de dollars) .....	8

### Liste des figures

Figure 1	Répartition des coûts internes et externes pour la phase projet .....	6
Figure 2	Répartition des coûts des activités .....	7

### Liste des annexes

Annexe 1	Coûts annuels (pièce déposée sous pli confidentiel)	
----------	---	--



**Demande relative à la construction de la ligne à 120 kV  
du Grand-Brûlé - dérivation Saint-Sauveur**

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

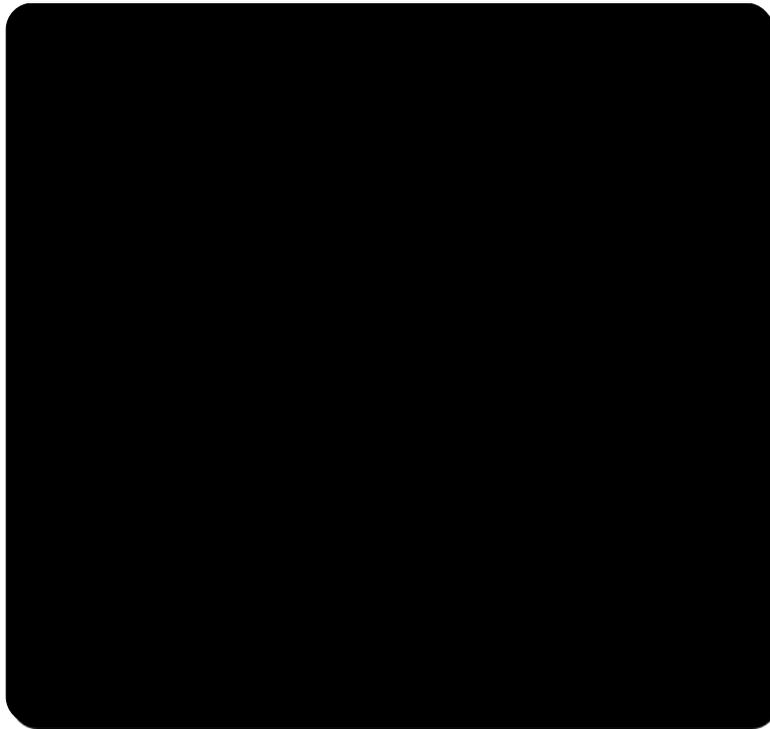
**Tableau 1  
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément  
(en milliers de dollars de réalisation)**

	Ligne	Poste	Total Transport (ligne et poste)
<b>Coûts de l'avant-projet</b>			
Études d'avant-projet	██████		██████
Autres coûts	██████		██████
Frais financiers	██████		██████
<b>Sous-total</b>	██████		<b>4 136,7</b>
<b>Coûts du projet</b>			
Ingénierie interne	██████	██████	██████
Ingénierie externe	██████	██████	██████
Client	██████	██████	<b>5 866,3</b>
Approvisionnement	██████	██████	██████
Construction	██████	██████	██████
Gérance interne	██████	██████	██████
Gérance externe	██████		██████
Provision	██████	██████	██████
Autres coûts	██████	██████	██████
Frais financiers	██████	██████	<b>5 868,1</b>
<b>Sous-total</b>	██████	██████	<b>93 817,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>94 963,0</b>	<b>2 991,4</b>	<b>97 954,4</b>

**1 Principales composantes du coût des travaux**

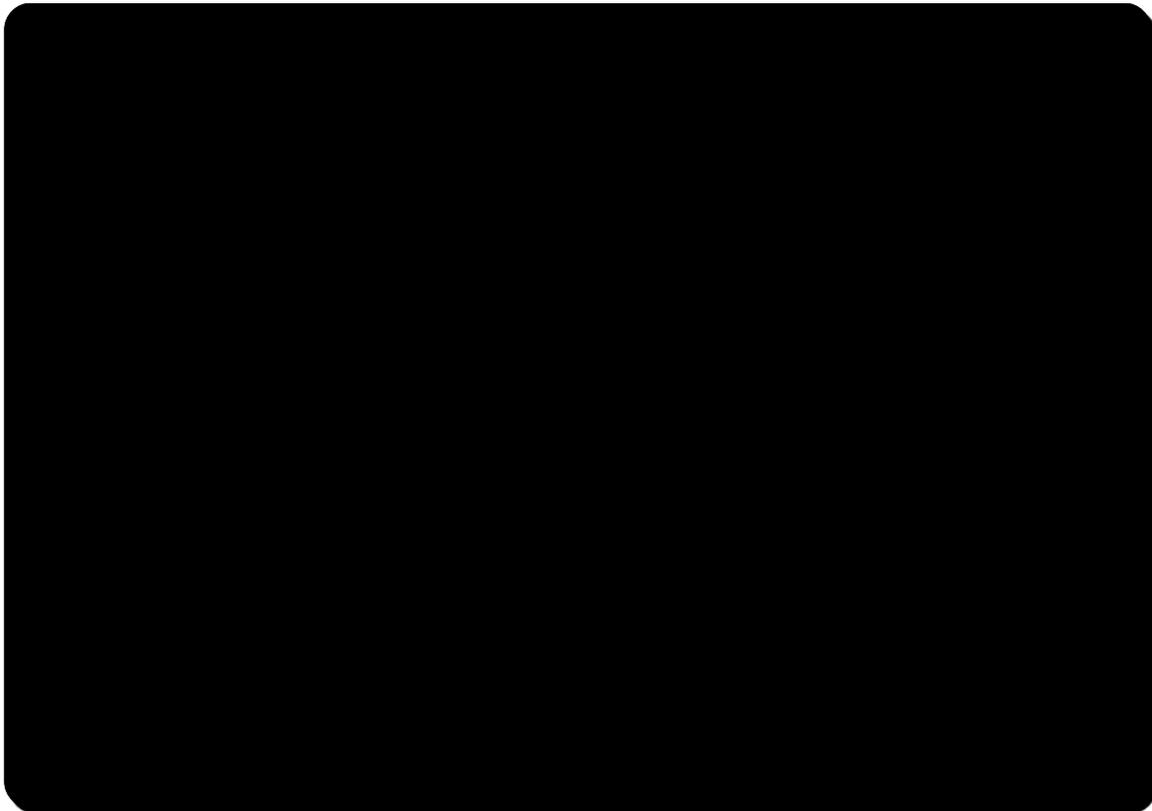
- 2 Comme présentés à la figure 1, les coûts externes à Hydro-Québec Équipement et services  
 3 partagés (« HQÉSP ») pour la phase projet sont de ██████ \$, soit ██████ du coût total du  
 4 Projet de 98,0 M\$.

**Figure 1**  
**Répartition des coûts internes et externes pour la phase projet**



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet.

**Figure 2**  
**Répartition des coûts des activités**



**1.1 Approvisionnement et construction**

1 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction du Projet s'élève à  
2 [REDACTED] \$, soit [REDACTED] % du coût total du Projet de 98,0 M\$.

**1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet**

3 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à  
4 [REDACTED] \$, soit [REDACTED] du coût total du Projet de 98,0 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie  
5 sous-traités à l'externe, qui représentent [REDACTED] du coût total du Projet, seront imputés au  
6 Transporteur au prix coûtant. Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par  
7 le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts de [REDACTED] \$ pour la gérance de projet,  
8 soit [REDACTED] du coût total du Projet de 98,0 M\$, ils représentent tous les frais relatifs à la  
9 gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en  
10 pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet, le ratio des frais de gérance  
11 interne propres à HQÉSP s'élève à [REDACTED] du coût total du Projet de 98,0 M\$.

12 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin  
13 qu'ils demeurent concurrentiels.

### 1.3 Coûts du client

- 1 Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du  
2 tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 5,9 M\$, soit 6,0 % du coût total du Projet de 98,0 M\$.

**Tableau 2**  
**Coûts du « Client »**  
**(en milliers de dollars)**

Description	Total	2015	2016	2017	2018
Expertise technique	██████	████	██████	████	██████
Inspection finale et mise en route	██████				██████
Communications et relations publiques	██████	████	██████	████	
Mise en valeur	██████				██████
Expertise immobilière	██████	██████	██████	██████	
<b>Total</b>	<b>5 866,3</b>	██████	██████	██████	██████

- 3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :
- 4 • Expertise technique : activités réalisées par certaines unités du Transporteur ;
  - 5 • Inspection finale et mise en route : activités réalisées par le Transporteur associées  
6 aux essais techniques et spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des  
7 équipements installés avant la mise en service commerciale ;
  - 8 • Communications et relations publiques : activités réalisées par l'unité régionale qui  
9 assure les communications avec le public, les municipalités et les différents  
10 organismes régionaux ;
  - 11 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui  
12 au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu. La  
13 mise en valeur est établie à 1% des crédits d'engagement admissibles ;
  - 14 • Expertise immobilière : activités réalisées par l'unité Immobilier de la direction  
15 principale Centre de Services partagés pour, entre autres, l'obtention des droits de  
16 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières.

### 1.4 Frais financiers

17 Les frais financiers totaux s'élèvent à 6,3 M\$, soit 6,4 % du coût total du Projet.  
18 Conformément à la décision D-2002-95<sup>1</sup> de la Régie, la capitalisation des frais financiers  
19 aux immobilisations en cours est réalisée au taux du coût en capital de l'année témoin  
20 projetée, soit 6,970 % pour 2015<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Décision D-2002-95, 30 avril 2002, page 91.  
<sup>2</sup> Décision D-2015-017, 4 mars 2015, page 100.

1 De plus, conformément aux décisions D-2003-68<sup>3</sup> et D-2005-63<sup>4</sup>, le Transporteur précise  
2 que la capitalisation des frais financiers selon le coût en capital prospectif de 5,455 %<sup>5</sup>  
3 procure une réduction de 1,4 M\$ pour un investissement total de 96,6 M\$.

### 1.5 Autres coûts

4 Les autres coûts s'élèvent à [REDACTED] \$ et représentent [REDACTED] du coût total du Projet de  
5 98,0 M\$. Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 6 • gestion des matières dangereuses ;
- 7 • fourniture de matériel ;
- 8 • matériel à projets et guichet unique ;
- 9 • revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 10 • frais d'acquisition des biens et services ;
- 11 • gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

12 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à  
13 des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés par la suite au  
14 Projet en fonction des coûts réels.

15 Ces activités sont des services fournis principalement par la direction principale – Centre de  
16 services partagés.

### 1.6 Provision

17 La valeur de la provision s'élève à [REDACTED] \$, soit [REDACTED] des coûts du Projet de 98,0 M\$.  
18 Toutefois, conformément à la demande de la Régie précisée à sa décision D-2003-68<sup>6</sup>, la  
19 provision s'élève à [REDACTED] lorsque l'on retranche du coût du Projet les autres coûts et les  
20 frais financiers.

21 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes  
22 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,  
23 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché  
24 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte  
25 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des  
26 travaux du Projet.

<sup>3</sup> Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 26.

<sup>4</sup> Décision D-2005-63, 15 avril 2005, page 4, faisant suite à la décision D-2005-50.

<sup>5</sup> Décision D-2015-017, 4 mars 2015, page 101.

<sup>6</sup> Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 18.

- 1 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul  
2 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du  
3 contenu, les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que  
4 sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.
- 5 Le Transporteur précise que les provisions prévues sont déterminées en fonction des  
6 risques propres à chaque projet et peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre.  
7 Ces provisions ne sont « facturées » à un projet que dans la mesure où des risques se sont  
8 matérialisés et ont engendré des coûts réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les  
9 sommes engagées (ou prévues au budget) pour le Projet et non utilisées ne seront pas  
10 imputées à ce dernier. Par conséquent, le coût final du Projet correspond au montant  
11 réellement engagé au cours de sa réalisation. De la même façon qu'aucune marge  
12 bénéficiaire n'est facturée par HQÉSP, aucune provision n'est calculée sur les autres coûts  
13 et les frais financiers.
- 14 Finalement, le Transporteur souligne que HQÉSP déploie tous les efforts requis et agit avec  
15 la plus grande diligence afin de réaliser le Projet de manière à en minimiser les coûts.